

Tour Pédestre du Canton de Genève

Cahier des charges d'organisateur du repas

Principe

Le repas, qui a lieu lors de la dernière étape du Tour rassemble environ 400 participants. Il est servi sur assiette ou sur plat ou sous la forme de buffet self-service. Si cette dernière formule est adoptée, il est important de prévoir au minimum un point de distribution par tranche de 100 personnes, faute de quoi, de longues files d'attente se créent.

L'organisateur du repas a pour tâches de :

- ✚ mettre en place une infrastructure permettant d'accueillir les participants,
- ✚ trouver un traiteur ou un cuisinier travaillant sur place,
- ✚ organiser le service ou de se faire aider à cet effet par des professionnels (école hôtelière, etc.),
- ✚ fournir les boissons accompagnant le repas.

Le prix du repas couvre uniquement les frais, de sorte qu'il ne dégage pas de bénéfice. Pour le dédommager de son travail, l'organisateur du repas a droit à l'intégralité du bénéfice dégagé par la vente des boissons. Il respectera le tarif des boissons figurant dans le cahier des charges d'organisateur d'étape.

Explications

1. L'organisateur du repas est chargé de trouver une infrastructure permettant d'accueillir environ 400 participants avec une scène ou un podium pour la distribution des prix. Cette infrastructure consiste soit en une salle fermée (par exemple salle communale, salle de gymnastique, centre de congrès, etc.) soit en une tente (un système mixte tente et tables en plein air est à proscrire). En outre, il doit veiller à ce que cette infrastructure comporte une sonorisation performante et en état de marche pour l'animation de la soirée. En cas d'absence d'une telle sonorisation, il pourvoira à son installation aux frais du Tour du canton, après en avoir informé le comité du Tour.
2. L'organisateur du repas trouvera un traiteur ayant l'infrastructure nécessaire pour livrer environ 400 repas et les **garder au chaud** pendant la soirée, ou un cuisinier travaillant sur place. Il établit le menu du repas, **après en avoir référé au comité du Tour** au plus tard d'ici le 1^{er} mai. Le menu, approprié à des coureurs venant de disputer une compétition, comportera une entrée, un plat principal et un dessert (les aliments gras sont à proscrire).

3. En fonction du nombre de places à disposition, l'organisateur du repas met en vente des bons repas dès la 2ème étape du Tour (prévoir une personne avec une caisse), dans le même secteur que le retrait des dossards, de 18h00 à 20h00. Il doit déduire des places disponibles **40 personnes invitées** dont les repas sont facturés au comité du Tour. Le prix de vente du repas sera au maximum de Fr. 27.- à Fr. 28.-.

L'organisateur du repas devra fabriquer environ 400 bons repas (éventuellement de couleur différente pour les invités), qu'il mettra lui-même en vente. En outre, au dernier comité de coordination (début mai), il remettra au président du comité du Tour les bons pour les invités.

4. L'organisateur du repas veillera à ce que des tables soient réservées pour les divers invités ainsi que pour équipes Inter-entreprises. Il s'assurera que les couverts soient disposés sur les tables avant le début officiel (cf. horaire ci-dessous). **Il organisera l'accès à la salle en permettant aux coureurs primés qui ne participent pas au repas de venir retirer leur prix et en donnant la possibilité au comité du Tour d'entrer ou sortir de la salle sans problème (remise de contremarque, etc.).** Il fera en sorte que l'accès aux tables commence à 20h30 de façon à ce que la soirée puisse débuter aux alentours de 21h00. Les boissons consommées par les personnes invitées sont prises en charge par le Tour du canton (payées par le trésorier ou facturées par l'organisateur du repas à la fin de la soirée).
5. Le comité du Tour du canton installera les banderoles des sponsors dans l'infrastructure accueillant le repas. A cet effet, s'il n'existe pas de points de fixation pour ces banderoles, l'organisateur du repas veillera à y remédier, par exemple en plaçant des vaubans, etc.

Horaire de la soirée

21:00	Mots de la présidence et début du repas
21:20	Début de la distribution des prix
22:00	Classement Inter-entreprises